

Les Échos Lauranais

Mars
2015



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Depuis les événements dramatiques de janvier à Paris, il apparaît de plus en plus évident que la laïcité constitue un ultime recours pour tous ceux qui entendent défendre leur idéal républicain et qui ambitionnent pour notre République, autre chose que sa transformation en une mosaïque pluriconfessionnelle.

Le moment me semble venu de rappeler ici ce qu'est la laïcité, à savoir un principe d'organisation de la société fondé sur la séparation effective des religions et de l'État.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sous la III^e République, la laïcité est devenue une conception de l'organisation visant à la neutralité des pouvoirs spirituels et religieux par rapport aux pouvoirs politiques.

Cette séparation a pour conséquence :

– La garantie apportée par l'Etat de la liberté de conscience et du droit d'exprimer ses convictions (droit de croire ou de ne pas croire, de changer de religion, d'assister ou pas aux cérémonies religieuses)

– La neutralité de l'Etat en matière religieuse : aucune religion n'est privilégiée; il n'y a pas de hiérarchie entre croyances ou non croyance.

Le philosophe Henri Pena-Ruiz a écrit : « *La laïcité est une valeur essentielle, avec ce souci de la liberté de conscience et de l'égalité de tous les hommes, qu'ils soient croyants, athées ou agnostiques. L'idéal laïc n'est pas un idéal négatif de ressentiment contre les religions. C'est le plus grand contresens que l'on puisse faire sur la laïcité que d'y voir une sorte d'hostilité de principe à la religion. Mais c'est un idéal positif d'affirmation de la liberté de conscience, de l'égalité des croyants et des athées et de l'idée que la loi républicaine doit viser le bien commun et non pas l'intérêt particulier. C'est ce que l'on appelle le principe de neutralité de la sphère publique* ».

Jean Loubat, Maire de Laure

■ MON2020 ■

Depuis le 1^{er} janvier 2013, Laure-Minervoise est membre de la communauté d'agglomération : Carcassonne Agglo. Cette structure, qui compte aujourd'hui environ 105 000 habitants répartis sur les 73 communes membres, exerce des compétences qui lui ont été transférées par ces dernières.

Les modes de vie ne cessent de changer, d'évoluer. Notre vie quotidienne s'organise sur un territoire aujourd'hui plus important.

La mise en place d'un document stratégique qui prend en compte les besoins des habitants semble être le bon compromis et nous servira à construire notre avenir commun.

– Comment vivent les habitants du territoire, quelles sont leurs difficultés, quelles sont leurs attentes en matière de développement économique, d'emploi, d'aménagement ou encore d'équipements ?

– Les services actuels sont-ils suffisants ? Que faire pour améliorer le cadre de vie des personnes âgées ? C'est pour répondre à ces questions que Carcassonne Agglo donne la parole à tous les habitants et aux forces vives de son territoire.

Comme nous l'annoncions dans les Échos du mois de février, une réunion publique s'est tenue à Laure le lundi 16 février. Un long débat s'est instauré entre les représentants de l'Agglo et les lauranais présents. Des revendications ont été formulées par nos concitoyens, des notes ont été prises. Gageons qu'elles aboutissent à un mieux vivre ensemble.

■ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ■

Les élections départementales se dérouleront :

– le dimanche 22 mars pour le 1^{er} tour
– le dimanche 29 mars pour le 2^e tour
Les électeurs empêchés ces jours-là, peuvent utiliser le vote par procuration.

■ TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL ■

Le Conseil municipal se réunit le 5 mars pour approuver les documents relatifs à la gestion 2014. Compte administratif, compte de gestion et délibération d'affectation des résultats seront soumis aux votes des élus municipaux.

■ CALAMITÉS AGRICOLES ■

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture a émis un avis favorable à la demande de reconnaissance du caractère de calamités agricoles pour les dommages dus à l'orage avec grêle et vent du 6 juillet 2014. La commune de Laure fait partie de la zone considérée. Les propriétaires concernés sont informés que la date limite de dépôt des demandes à la DDTM de l'Aude, a été fixée au vendredi 13 mars 2015. Pour tous renseignements, s'adresser au Cellier Lauran Cabaret.

■ JEUNES SAPEURS POMPIERS ■

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers de Laure ouvre une nouvelle promotion qui concerne les jeunes nés en 2002 et 2003.

Les demandes doivent être adressées à Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs Pompiers de Laure avant la fin du mois de mars.

■ DEUX JEUNES JUDOKAS LAURANAIS À L'HONNEUR. ■

Lors de leurs dernières sorties, Stéphan Sirvein et Ugo Amiel se sont particulièrement distingués.

Au Tournoi interrégional de Moissac, Stéphan est parvenu en finale de la catégorie minime -55kg. Alors qu'il menait le combat, il est battu par ippon dans les dernières secondes et termine deuxième de ce tournoi dont le niveau était très relevé. Quelques semaines plus tard, à Narbonne, Stéphan devient champion départemental de sa catégorie. Il est également sélectionné au UNSS par équipe où il termine premier et est sélectionné pour les championnats de France.

Ugo Amiel, judoka minime, partenaire d'entraînement de Stéphan, termine vice-cham-

pion départementale minime à Narbonne. Ces deux judokas pleins d'avenir participeront au championnat régional au mois de mars 2015.

Tous les membres du bureau de L'AS Lauranaise judo, son entraîneur et leurs partenaires d'entraînement sont fiers de ces judokas qui portent haut les couleurs de leur club.

Les lauranais auront une pensée pour Jacques et Albert Escobedo qui sont à l'origine de ce club.

■ CYGNES ■

Depuis plusieurs années, un couple de cygnes vit sur le plan d'eau du Gourg de la Blanco et les promeneurs ne se lassent pas d'admirer leurs gracieuses évolutions. Malheureusement, ces oiseaux magni-

fiques sont l'objet de fréquentes attaques de la part de chiens que leurs propriétaires sont incapables de maîtriser, quand ils ne les excitent pas ... Tout dernièrement, l'un d'eux a été sérieusement blessé. Il n'est pas acceptable que des chiens qui peuvent être agressifs se promènent en totale liberté dans ce lieu ouvert à tous.

Prochainement, des panneaux seront installés sur cette zone pour signaler l'interdiction de laisser les chiens divaguer.

■ HAUT-MINERVOIS OLYMPIQUE. ■

L'équipe du Haut Minervois se qualifie pour la finale de la coupe Lopez en battant sur le terrain de Caunes, l'équipe de Conques sur le score de 2 à 0. Bravo à nos représentants. Rendez-vous pour la finale.

■ LES ANIMATIONS DE FÉVRIER ■

– Le vernissage de l'exposition consacrée aux « carnets de guerre du tonnelier Barthas » s'est déroulé comme prévu le 17 février au foyer, en présence de Georges et Jean Barthas, les petits-fils de Louis Barthas.

L'œuvre et le parcours de ce citoyen exemplaire ont été commentés devant un public nombreux et attentif qui a également pu découvrir les fameux carnets écrits par l'auteur, des cartes postales, des affiches...

L'exposition a ensuite été mise en place pour quelques jours dans la salle du Conseil municipal où de nombreux visiteurs, dont les enfants de l'école, sont venus s'intéresser à Louis Barthas.

– La soirée solidarité organisée par les associations lauranaises sous l'égide de la mairie a tenu toutes ses promesses.

Quelques mercis :

– aux chasseurs qui ont aimablement fourni le sanglier et préparé une daube que tous les participants ont jugé succulente.



Pendant l'entracte

– aux autres associations participantes : sinistrés, motards, chats oubliés...

– à la boulangerie Rivasseau qui a offert le pain

– à la boucherie Mercier qui a offert le jambon pour la tombola

– au Cellier Lauran Cabaret dont le vin a égayé la soirée

– aux 25 musiciens qui ont ensuite offert bénévolement un concert de qualité au public. Ce fut une belle soirée qui a démontré à quel point nos contemporains, dont l'on se désespère quelquefois, savent aussi se mobiliser pour des causes généreuses.

Les élus de la commune bretonne de Mespaul, informés de la démarche, nous prient de remercier tous ceux qui se sont investis dans cette opération.

AGENDA

THÉ DANSANT

Les aînés ruraux organisent, le samedi 7 mars à partir de 15h, un thé dansant animé par Guy Lacroux au foyer de Laure.

CINÉMA

Dimanche 15 mars à 16h : La famille Béliet. Pour sa troisième séance de cinéma à Laure, l'association Eveil et Loisirs a choisi du « beau et du lourd » en sélectionnant le film « La Famille Béliet », récemment sorti dans les salles.

« Dans la famille Béliet, tout le monde est sourd sauf Paula, 16 ans. Elle est une interprète indispensable à ses parents au quotidien, notamment pour l'exploitation de la ferme familiale. Un jour, poussée par son professeur de musique qui lui a découvert un don pour le chant, elle décide de préparer le concours de Radio France. Un choix de vie qui signifierait pour elle l'éloignement de sa famille et un passage inévitable à l'âge adulte. »

REPAS DES AÎNÉS.

Le Conseil municipal prépare le repas offert traditionnellement aux habitants de la commune âgés de plus de 60 ans.

Cette année, la date retenue est celle du vendredi 17 Avril. Les invitations parviendront aux intéressés dans les prochaines semaines.



MODE ♦ LOISIRS ♦ CRÉATION
**2^e Show de l'association
Eveil & Loisirs**
Une soirée exclusive initiée
par CANDIDE COIFFURE
Samedi 14 Mars 2015
à partir de 17h
au foyer de Laure-Minervois
Entrée 2 € incluant participation à la tombola